

R e m a r q u e s   p r é l i m i n a i r e s

Dans ce document de base il ne s'agit pas de faire un bilan sur la manière dont on a posé les problèmes des enfants et adolescents défavorisés par rapport aux structures professionnelles et socio-économiques depuis une dizaine d'années, mais plutôt de faire une approche des diverses tendances et évolutions au niveau des pratiques éducatives et de la mise au travail.

Je me propose donc de retracer en quelque sorte l'évolution de mes propres réflexions sur ces problèmes en précisant bien qu'elles sont étroitement liées à l'expérience que j'ai pu faire dans le domaine de la réadaptation professionnelle et de la mise au travail.

Nous aurons affaire à la fois aux problèmes posés par un individu en difficulté et aux différentes attentes à son égard, ou, si l'on veut, aux différents niveaux de tolérance à l'égard de cette difficulté. Il serait absurde de séparer, lors de nos discussions, les deux aspects, car le problème d'un individu n'acquiert un sens que par la compréhension des relations qui se sont instaurées entre lui-même et son entourage.

Afin d'éviter les dangers de la catégorisation je propose de parler, dans ce document, tout simplement de personnes - enfants ou adolescents - défavorisées. Le fait de circonscrire des catégories de jeunes " handicapés " mènera inévitablement sur la voie de mesures ségrégatives même si celles-ci peuvent être assorties d'une attention particulière à l'égard des individus concernés.

Dans toutes les mesures traditionnelles qui sont prises, on cherchait à rendre compte des problèmes d'adaptation de l'enfant aux structures scolaires ou professionnelles par une série de dysfonctionnements " chez " l'enfant ou " dans " l'enfant. Cette position suscite évidemment des attitudes de démission chez les éducateurs qui interprètent les déficiences rencontrées chez certains enfants selon un modèle purement pathologique. Ce qu'il